



p. 14

**Transport aérien :
qui va survivre ?**

www.Capital.fr



Le célèbre dentiste
Pierre Huth, avec
Adriana Karembeu

LEROY MERLIN
Les secrets d'un **commerçant malin**

p. 32

**Le business
florissant des
médecins de stars**

p. 92

VILLES, DÉPARTEMENTS, RÉGIONS

Les gaspillages des élus locaux

Palais somptueux, ronds-points inutiles,
frais de réception délirants, musées
sans visiteurs... Enquête sur les dépenses
absurdes et ruineuses de nos collectivités

p. 48

Tous les tarifs et les placements passés au crible

Que valent les nouvelles banques en ligne ?

p. 110



BEL : 3,70 € - CH : 6,50 FS - CAN : 7,25 \$C - D : 5€ - ESP : 4,50 € - GR : 4,50 € - ITA : 4,50 € - LUX : 3,70 € - PORT. CONT. : 4,50 € -
DOM : 5,20 € - Maroc : 35 DH - Tunisie : 4 000 DTU - Zone CFA Avion : 4 700 CFA - Zone CFP Avion : 1 300 CFP.

GENOVE PISAIA-PRESSE
T 04134 221 - F : 3,00 €

Les emprunts à risque signés

Pour réduire leurs remboursements à court terme, des dizaines d'élus ont souscrit des emprunts extrêmement nocifs. Autant de bombes à retardement pour nos impôts locaux.

Lancien maire d'Asnières (Hauts-de-Seine) n'avait pas tout compris. Au cours de son mandat, de 1999 à 2008, Manuel Aeschlimann (UMP) a emprunté 155 millions d'euros à Dexia, la banque franco-belge spécialiste des collectivités locales. Belle somme, pour 82 000 habitants. Et en plus, entièrement souscrite en emprunts «structurés»: des produits financiers pointus, le genre de micmac sur lequel parient en principe des gérants de hedge funds, pas des édiles à écharpe tricolore. En l'occurrence, les crédits étaient indexés sur le dollar, le yen et le franc suisse, mais le yo-yo des devises a mal tourné. Si bien que la nouvelle majorité élue en 2008 se retrouve aujourd'hui étranglée par les montants à rembourser. Pour convertir ces dettes toxiques en bon vieux crédit à taux fixe, Dexia lui réclame... 57,6 millions d'euros.

Les prêts à risque atteindraient 21% de la dette des collectivités

La facture des risques inconsidérés pris par l'équipe sortante? Pour sa défense, Marie-Dominique Aeschlimann, ex-adjointe de son mari à la mairie, préfère charger la banque. «On nous a mal informés, plaide-t-elle. Nous n'avions pas la compétence technique pour gérer une telle complexité.»

Si cela peut consoler les Aeschlimann et leurs successeurs, Asnières est loin d'être la seule collectivité de France à vivre sa crise des subprimes locale. Lui aussi battu en 2008, Pierre Albertini, à Rouen, a été mis en cause à grand bruit par ses successeurs pour des histoires semblables. Tout comme Mi-

chel Thiollière, à Saint-Etienne, où, pour faire face aux remboursements, les impôts ont augmenté de 2,5% en 2009, en attendant un probable nouveau bond de 4% cette année. Partout en France, des produits financiers plus ou moins spéculatifs truffent désormais les comptes des collectivités locales: ils représenteraient près de 21% de leur dette totale (25 milliards d'euros sur 120), selon l'agence de notation Fitch Ratings. Capital a ainsi recensé les quatorze mairies, communautés urbaines, organismes publics et conseils généraux les plus engagés dans ce genre d'aventures (lire le tableau ci-contre). Un gros volume d'emprunts structurés n'est pas forcément synonyme de catastrophe: souvent, seule une part de la dette est toxique. Soit parce que le produit financier auquel elle s'adosse a perdu beaucoup de valeur (par exemple, en cas d'évolution défavorable des devises, comme à Asnières), soit parce que des taux d'intérêt variables n'ont pas été plafonnés.

Mais, dans tous les cas, les montages concoctés par Dexia, Natixis, la Royal Bank of Scotland ou encore l'allemand Depfa (autant de banques que les Etats ont dû sauver lors de la crise de 2008) présentent, par nature, plus de risques qu'un crédit classique. Or, depuis une douzaine d'années, les collectivités ont tourné le dos aux emprunts pépères. Car, avec leurs prêts structurés, les banques ont tout simplement réalisé un rêve d'élus. Ces crédits ont en effet la particularité de différer les remboursements: pendant une période dite «de bonification» de trois à cinq ans, leurs taux d'intérêt sont fixes, généralement inférieurs à 3%, parfois



Ce banquier de profession estime que le montant des remboursements des emprunts structurés souscrits par Asnières va exploser.

avec légèreté s'accumulent

Serge Danlos, adjoint au maire d'Asnières (Hauts-de-Seine)

Les emprunts souscrits par l'ancien maire pourraient coûter 57,6 millions d'euros à la ville d'Asnières.

nuls. Du cash sans avoir à augmenter les impôts? Les politiques ont sauté sur l'aubaine. Sans trop songer à ce qui arriverait le jour où les taux d'intérêt ne seraient plus bonifiés, mais calculés selon des formules mathématiques complexes. «En général, les élus privilégient une gestion à court terme, qui coïncide avec la durée de leur mandat», reconnaît Dominique Baert, vice-président de la communauté urbaine de Lille, qui se trouve lui-même avec 230 millions d'emprunts toxiques sur les bras, hérités du mandat de Pierre Mauroy.

Certains élus ont carrément cédé à une forme de cavalerie. Voyant arriver la fin de leur période de bonification, ils ont

demandé aux banques de la prolonger. Lesquelles se sont exécutées, en échange d'un risque accru. Ainsi, les dirigeants communistes de Seine-Saint-Denis, prompts à sortir les drapeaux rouges quand on leur parle d'économie de marché, ont signé et résigné pour près de 800 millions d'euros d'actifs en pariant sur une hausse du dollar par rapport au yen. Résultat: «Un surcoût de 20 millions d'euros par an à l'arrivée, soit l'équivalent de la construction d'un collège», s'étrangle Claude Bartolone, président socialiste de ce conseil général depuis 2008.

A l'image de ces spéculateurs à faucille et marteau, la plupart des élus ont signé ces contrats sans rien comprendre à leur

fonctionnement. C'est vraisemblablement le cas de Joël Regnault, le maire de Plaisir (Yvelines), ou encore de Pierre Albertini, à en croire Emmanuèle Jeandet-Mengual, adjointe aux finances de Rouen. Quant à l'office d'HLM de Lyon (SACVL), il a carrément porté plainte pour «défaut d'information» contre Calyon, une filiale du Crédit agricole, qui, tout en étant son actionnaire, n'a pas hésité, en 2007, à lui fourguer des «swaps» particulièrement dangereux...

«S'ils avaient compris ce qu'on voulait leur faire signer, les élus auraient peut-être hésité», imagine Emmanuel Fruchard, conseiller municipal de Saint-Germain-en-Laye et professionnel des salles de marché. Le maire de cette commune, Emmanuel Lamy, a fait souscrire à son syndicat de gestion des ordures ménagères (Sidru) des emprunts structurés dont les taux d'intérêt pourraient carrément grimper à 100%.

Des villes mettent en cause la légalité des contrats spéculatifs

Pendant des années, ces pratiques n'ont semblé inquiéter ni la Commission bancaire, ni le ministère de l'Économie, ni la Direction générale des collectivités locales du ministère de l'Intérieur. Il y avait pourtant de quoi s'interroger sur la légalité de ces prêts et leur opposer un veto de l'État: la loi de décentralisation (1982) comme la circulaire de 1992 sur les emprunts interdisent aux banques et aux collectivités de signer de tels contrats! C'est en tout cas l'argument sur lequel s'appuient aujourd'hui les HLM de Lyon et la ville de Saint-Etienne pour contester leur dette devant la justice. Et, comme le plus gros du stock d'emprunts structurés approche de la fin des périodes de bonification, d'autres collectivités devraient bientôt les imiter. Les tribunaux vont être engorgés.

Etienne Gingembre ♦

LES COLLECTIVITÉS LES PLUS EXPOSÉES AUX DETTES TOXIQUES

Collectivité	Montant des emprunts "structurés"	Part dans la dette totale	Commentaires
Seine-Saint-Denis	736 millions d'euros	92%	Toute la dette structurée est jugée toxique. Surcoût potentiel: 220 millions d'euros de remboursements supplémentaires.
Comm. urb. de Lille	704 millions d'euros	46%	Pas de souci pour l'instant, mais, sur le total, une masse de 230 millions, indexée sur le dollar et le yen, pourrait exploser vers 2013.
Seine-et-Marne	222,5 millions d'euros	26%	N'a plus d'emprunt structuré très nocif: le taux d'intérêt moyen de la dette a grimpé à 5% en 2008 pour retomber à 4% depuis 2009.
Saint-Etienne	178,5 millions d'euros	47,6%	Sur le total, 168 millions de dettes jugées toxiques, notamment un prêt de 22 millions sur 35 ans, qui pourrait en coûter 50.
Asnières	161,5 millions d'euros	91%	Dont 155 millions chez Dexia. Indexation sur les devises très risquée. Le taux d'intérêt moyen devrait dépasser les 6% vers 2019.
Rouen	103 millions d'euros	60%	La ville a renégocié avec Dexia et Natixis ses emprunts les plus dangereux. Restent ces 103 millions de dettes à risque très élevé.
Hauts-de-Seine	97,1 millions d'euros	42,7%	Seuls 57,8 millions de dettes sont à risque. La capacité à épargner de ce riche département suffirait à les éponger en un mois et demi.
Lyon (office HLM)	67 millions d'euros	15,4%	Une perte de 47 millions est provisionnée pour le SACVL, l'office d'HLM, qui attaque en justice un emprunt vendu par Calyon.
Drancy	65,4 millions d'euros	68,4%	Ces emprunts, indexés sur le dollar, le yen et le franc suisse, sont en période de bonification. La sortie risque d'être douloureuse.
Plaisir	61,7 millions d'euros	95%	Explosif: ces emprunts sont indexés sur le dollar et le yen; avec un risque important à cause de taux d'intérêt non plafonnés.
Aubagne	50 millions d'euros	38%	La ville a réduit de moitié la part de ses prêts structurés, qui restent très risqués. Le poids de sa dette représente 57 ans d'épargne.
Sidru*	41 millions d'euros	100%	La variation des taux d'intérêt sur ces prêts n'étant pas plafonnée, ils pourraient entraîner un surcoût de 27 millions d'euros.
Mantes-la-Jolie	22,3 millions d'euros	32%	Deux emprunts Natixis indexés sur les parités du dollar et du franc suisse font peser un risque explosif sur les finances de la ville.
Saint-Chamond	12,7 millions d'euros	51%	Ses 3 contrats «swap», souscrits auprès de Royal Bank of Scotland et Natixis, pourraient faire perdre 900 000 euros fin janvier à la ville.

* Syndicat intercommunal pour la destruction des résidus urbains de Saint-Germain-en-Laye, Poissy et Conflans-Sainte-Honorine.